

RCS : DRAGUIGNAN

Code greffe : 8302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DRAGUIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00310

Numéro SIREN : 792 368 300

Nom ou dénomination : 3JM

Ce dépôt a été enregistré le 05/09/2023 sous le numéro de dépôt 5208



EV/2013 B 00310

SARL A. GIRAUD ET ASSOCIES, CABINET CHATIN
45 AVENUE L. CARNOT
83300 DRAGUIGNAN

Nos références : EV/2013 B 00310

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : 3JM

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

915 CHEMIN DES ARNOUX
83300 DRAGUIGNAN

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 792368300 R.C.S Draguignan

Le greffier soussigné constate le 05/09/2023 le dépôt, arrivé au greffe le 30/08/2023, enregistré sous le numéro 2023/5208, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2022

Récépissé délivré le 05/09/2023

Maître Cécile LESTOURNELLE-HALLEZ

Maître Odile GIULIANO



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE

05 SEP. 2023

83300 DRAGUIGNAN
Déposé sous le N° 231208

S.A.R.L. "3.J.M."

83 – DRAGUIGNAN

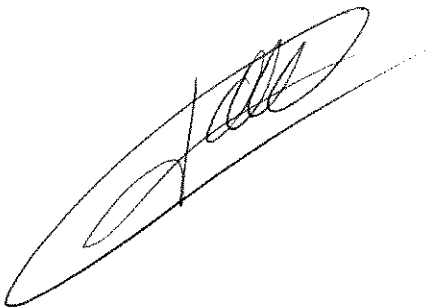


COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 31/12/2022

COPIE CERTIFIÉE CONFORME À L'ORIGINAL

Le gérant,

GAY J.-M.



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
3JM SARL	915 chemin des Arnoux
SIRET 7 9 2 3 6 8 3 0 0 0 0 0 1 0	83300 DRAGUIGNAN
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

B ACTIVITE	SIRET
Activités exercées	HOLDING
Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	Déficit	56 186
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	
		PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	Autres dispositifs	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre	
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI ☒ NON ☐
Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
BCA CHATIN & ASSOCIES 45 AVENUE L. CARNOT 83300 DRAGUIGNAN Tél: 0498102555			
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:	
		Date: 11/04/2023 Lieu: DRAGUIGNAN	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Qualité et nom du signataire: Gérant	
		Signature: GAY JEAN-MARC	
Examen de conformité fiscale (ECF)			
Dégid Quadra			

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2023

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES										
Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même		a	34 285		payées par un établissement chargé du service des titres		b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)							c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d			
							e			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)							f			
							g			
							h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)							i	34 285		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j			
Total (a à h)							34 285			
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES										
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit		Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement			
1		2		3	4	Indemnités forfaitaires. 5	Remboursements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Remboursements. 8	
M GAY JEAN-MARC GERANT 915 CHEMIN DES ARNOUX 83300 DRAGUIGNAN		202812		2022	7 800					
M GAY Jérémy 338 chemin du Gué 83300 DRAGUIGNAN		2								
M GAY Jonathan 1299 Chemin des Incapis 83300 DRAGUIGNAN		2								
K DIVERS										
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION										
REMUNERATIONS										
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)										
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)										
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A						0 %	15 %	19 %		
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice										
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice										
MVLT réalisée au cours de l'exercice										
MVLT restant à reporter										
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS										
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice										
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice										

Désignation de l'entreprise **3JM SARL**Adresse de l'entreprise **915 chemin des Arnoux****83300 DRAGUIGNAN**Néant ☐ *Numéro SIRET * **7 9 2 3 6 8 3 0 0 0 0 1 0**

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1 2

Durée de l'exercice précédent *

1 2**ACTIF**Brut
1Amortissements - Provisions
2Exercice N clos le
3 1 1 2 2 0 2 2Exercice N-1 clos le
3 1 1 2 2 0 2 1Net
3Net
4

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial *

Autres *

010**012**

Immobilisations corporelles *

028**030**

Immobilisations financières * (1)

040**042**

Total I (5)

044**048**

Matières premières, approvisionnements, en cours de production *

050**052**

Marchandises *

060**062**

Avances et acomptes versés sur commandes

064**066**

Créances (2)

Clients et comptes rattachés *

Autres * (3)

068**070****072****074**

Valeurs mobilières de placement

080**082**

Disponibilités

084**086**

Charges constatées d'avance *

092**094**

Total II

096**098**

Total général (I+II)

110**112****PASSIF**Exercice N
NET 1Exercice N-1
NET 2

Capital social ou individuel *

120

Ecart de réévaluation

124

Réserve légale

126

Réserves réglementées *

130

Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)

131**132**

Report à nouveau

134

Résultat de l'exercice

136

Subventions d'investissement

137

Provisions réglementées

140

Total I

142

Provisions pour risques et charges

Total II

154

Emprunts et dettes assimilées

156

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

164

Fournisseurs et comptes rattachés *

166

Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)

169

1 364

172

Produits constatés d'avance

174

Total III

176

Total général (I + II + III)

180

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an

193

(4) Dont dettes à plus d'un an

195

(2) Dont créances à plus d'un an

197

(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *

182

(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs

199

(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *

184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 502, Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise 3JM SARL

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 2 2 Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 2 1 Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires	209	210	1 812	
Production vendue	biens	215	214		
	services *	217	218	20 317	373 183
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
Production immobilisée *			224		
Subventions d'exploitation reçues			226		
Autres produits			230	3	6
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.	(I)		232	22 132	373 189

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	1 812	
Variation de stock (marchandises) *			236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240		
Autres charges externes *	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	25 933	77 336
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244	5 390	13 318
Rémunérations du personnel *			250	7 800	141 032
Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	12 241	58 950
Dotations aux amortissements *			254	22 458	13 990
Dotations aux provisions			256		
Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)	259	262	3	3
	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	260			
Total des charges d'exploitation	(II)		264	75 637	304 629

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits financiers			(III) 280	3 457	385
Produits exceptionnels			(IV) 290	1 110	900 000
Charges financières			(V) 294	777	1 006
Charges exceptionnelles	(dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D))	347	300	1 209	800 000
Impôts sur les bénéfices *		348	(VI) 306		18 556
			310	(50 925)	149 384

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)

B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
Provisions non déductibles *			322		
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033 not)			324		
Divers* dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		330	99	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
Entreprise nouvelles (44 septies)	986	Zone franche urbaine (44 septies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44 septies)	127
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 septies)	991
ZFA NG (44 septies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				Zone de développement prioritaire (44 septies)	993

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2

Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356		
---	--	--	-----	--	--

Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360	
--	--	--	--	-----	--

RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2

			370		372
--	--	--	-----	--	-----

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : 3JM SARL

31/12/2022

Détail des réintégrations diverses

PENALITE SIE

99

Total des réintégrations diverses

330

99

Détail des déductions diverses

Q/P RESULTAT MEDIEVALE

5 360

Total des déductions diverses

350

5 360

Désignation de l'entreprise : 3JM SARL

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	197 101	412		414		416	197 101	197 101
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422	4 000	424		426	4 000	4 000
	Constructions	430		432	36 000	434		436	36 000	36 000
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450	7 500	452	9 778	454		456	17 278	17 278
	Matériel de transport	460		462	28 492	464		466	28 492	28 492
	Autres immobilisations corporelles	470		472	5 058	474		476	5 058	5 058
	Immobilisations financières	480	134 682	482	1 500	484	1 110	486	135 072	135 072
TOTAL		490	339 283	492	84 828	494	1 110	496	423 001	423 001

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations corporelles	Fonds commercial	495		497		498		499	
	Autres immobilisations incorporelles	500	168 334	502	13 326	504		506	181 660
	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522	1 322	524		526	1 322
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	664	542	1 461	544		546	2 125
	Matériel de transport	550		552	6 089	554		556	6 089
Autres immobilisations corporelles	560		562	260	564		566	260	
TOTAL		570	168 998	572	22 458	574		576	191 456

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS. 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
	TITRES TAMABOX 114	TITRES TAMABOX 781	TITRES TAMABOX 391								

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
1	360		360	360				
2	360		360	360				
3	390		390	390				
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	1 110	580	582	1 110	584	1 110	586
Plus-values taxables à 19 % (1)					579		Régularisations	590
TOTAL					596			585
								587
								589
								591
								593
								595
								597
								599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : 3JM SARL

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés		983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté à la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982	
Déficits reportables		984	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	
Déficits de l'exercice		860	56 186
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter	
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)		870	56 186

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	7 636
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	4 605
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	4 306
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	2 162
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

5

Désignation de l'entreprise : 3JM SARL				Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				121	
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	137
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	Effectifs au sens de la CVAE *		023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026	
Période de référence				024	
Date de cessation				186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOI-SD § Cotisation foncière des entreprises, qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET

7 9 2 3 6 8 3 0 0 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

3JM SARL

ADRESSE (voie)

915 chemin des Arnoux

CODE POSTAL

83300

VILLE

DRAGUIGNAN

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	202 816

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique GAY Prénom(s) JEAN-MARCNom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 202 812Naissance : Date 190761 N° Département 83 Commune TOULON Pays Adresse : N° Voie 915 CHEMIN DES ARNOUXCode postal 83300 Commune DRAGUIGNAN Pays FRANCETitre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET

7 9 2 3 6 8 3 0 0 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

3JM SARL

ADRESSE (voie)

915 chemin des Arnoux

CODE POSTAL

83300

VILLE

DRAGUIGNAN

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

2

Forme juridique

Dénomination

SCI MEDIEVALE

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

99.25

Adresse :

N°

915

Voie

CHEMIN DES ARNOUX

Code postal

83300

Commune

DRAGUIGNAN

Pays

Forme juridique

Dénomination

TAMABOX

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

26.00

Adresse :

N°

724

Voie

AVENUE PIERRE BROSOLETTTE

Code postal

83300

Commune

DRAGUIGNAN

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 CHARGES CONSTATEES D AVANCES			15 135.75
31/12/2022 OE ALLIANZ IARD PRA LOUP	24.82		
31/12/2022 OE 04.07 AMV BORDEAUX	156.93		
31/12/2022 OE COTINS	12 290.00		
31/12/2022 OE COTINS	2 664.00		
COMPTES DE PASSIF			
16884000 INTERETS COURUS SUR EMPRUNT			14.60
31/12/2022 OE Total I.C. au 31/12/2022		14.60	
44860000 ETAT CHARGES A PAYER			10 285.14
31/12/2022 OD DISIRIB DGFIP		10 285.14	
46864000 DIVERS CHARGES A PAYER ASSUR			5.73
31/12/2022 OE Total assurance au 31/12/2022		5.73	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67120000 pénalités et amendes fiscales			99.00
26/10/2022 CAG TRESOR PUBLIC DOSSIER 341075	99.00		
67560000 VNC IMMOBILISATIONS FINANCIERE			1 110.00
31/12/2022 CD Cession / Rebut au 31/12/2022	1 110.00		
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77560000 PRODUITS CESSIONS IMMO FINANCI			1 110.00
23/11/2022 CAG PARTS SOCIALES GAY PATRICIA		360.00	
23/11/2022 CAG PARTS SOCIALES GAY JONATHAN		360.00	
23/11/2022 CAG PARTS SOCIALES GAY JEREMY		390.00	

[illegible]

3JM SARL
915 chemin des Arnoux
83300 DRAGUIGNAN

ANNEXES FISCALES AU 31/12/2022

BCA CHATIN & ASSOCIES
45 AVENUE L. CARNOT

83300 DRAGUIGNAN
0498102555

CA18 - DETAIL DES CHARGES A PAYER

Désignation de l'entreprise : 3JM SARL

31/12/2022

[illegible]

CA20 - DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Désignation de l'entreprise : 3JM SARL

31/12/2022

[illegible]

S.A.R.L. « 3 JM »
au capital de 720 015 €
915 chemin des Arnoux
83300 DRAGUIGNAN

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE

10 5 SEP. 2023

RCS DRAGUIGNAN B 792 368 300 – 2013 B 310

83300 DRAGUIGNAN
Déposé sous le N° *B/5208*

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2023**

(extrait)
* * *

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition de la gérance, décide d'affecter comme suit la perte nette de l'exercice, qui s'établit après déduction de tous frais, charges, amortissements et provisions à la somme de 50 925,06 € au débit du compte « AUTRES RESERVES ».

À l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

capital social	720 015,00 €
réserve légale	20 619,25 €
autres réserves	121 641,37 €
Situation nette	811 350,56 €

Conformément à la loi, l'assemblée générale déclare qu'il a été distribué les dividendes suivants au titre des derniers exercices :

- A.G.O. du 15/04/2023 : 29 000 €
- A.G.O. du 29/06/2022-ex. 31/12/2021 : 34 285.98 €
- A.G.O. du 29/06/2021-ex. 31/12/2020 : 34 285.98 €
- A.G.O. du 29/09/2020-ex. 31/12/2019 : 34 285.98 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 JUIN 2023 :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme,

Le Gérant,
J-M. GAY

